

Emploi des habitants des quartiers prioritaires : Le CGET publie un guide pratique

Face aux difficultés d'insertion professionnelle des habitants et des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, le Gouvernement a pris des mesures ciblées. Le Service Public de l'Emploi (SPE) est fortement mobilisé pour repérer, accueillir et accompagner ceux qui en ont besoin. Mais d'autres partenaires, comme les centres sociaux et les associations, contribuent de manière déterminante à ce défi, en jouant un rôle de relais ou d'intermédiation entre les habitants des quartiers et le SPE. Ils agissent en amont du chômage ou de l'accès à l'emploi. L'engagement des entreprises donne également crédibilité et légitimité aux démarches proposées aux jeunes.

Cette mobilisation collective est au cœur du « guide de bonnes pratiques » que vient de publier le CGET. Intitulé « Dynamiques de coopération entre le service public de l'emploi et les acteurs de la politique de la ville », il recense et analyse les expériences innovantes observées sur le terrain et propose des solutions pour les adapter à d'autres territoires.

Il ressort de cette étude plusieurs enseignements :

- **Une mobilisation collective** : Les acteurs doivent se placer dans une démarche de projet, établie à partir d'un diagnostic et d'une réflexion partagés. Une relation de confiance entre les différents partenaires constitue un préalable indispensable.
- **Une réponse adaptée aux publics** : les actions de coopération doivent tenir compte des spécificités des habitants des QPV et de leurs attentes.
- **Une place active des habitants et des jeunes dans les coopérations d'acteurs** : ils doivent être associés à chaque étape du projet et prendre une part active dans les instances de gouvernance des structures.

En savoir plus :

Ce guide est téléchargeable sur le site du CGET :

<http://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/dynamiques-de-cooperation-entre-le-service-public-de-l-emploi-et-les-acteurs-de-la-politique-de-la-ville>

CONTACT PRESSE

Claire Striffling-Gauthier

Tél. : 01 85 58 60 53 - claire.striffling-gauthier@cget.gouv.fr

www.cget.gouv.fr